

Vie et survie domestique en zone forestière camerounaise : la reproduction simple est-elle assurée ?

Alain LEPLAIDEUR *

Le danger d'un écrit sur un tel thème est de passer à côté de l'essentiel : intellectualiser un débat entre acteurs académiques... Cependant faut-il se retrancher derrière la confortable description ethnographique et refuser la paternité de l'interprétation ? En effet, que de choses à dire sur le risque bien que ce thème, en constant filigrane dans nos démarches, n'a que rarement constitué un réel objet de recherche en soi. J'accorde un intérêt particulier au « risque-survie », à l'homme dont la survie dépend de la précision de chacune de ses décisions et de ses gestes quotidiens, l'homme de « l'île nue ». La collaboration avec les agronomes me fait privilégier dans cet écrit l'analyse du risque au niveau individuel, celui du chef de ménage(s) qui, en charge d'une famille et d'un statut social, a la responsabilité des décisions liées à « l'acte agricole ».

L'acteur : un homme de la zone forestière du Centre et du Sud du Cameroun encore imprégné de son passé socio-culturel du XIX^e siècle (LABURTHE—TOLRA), de l'expérience coloniale de ses ascendants directs (Frédéric QUINN) et agissant aujourd'hui dans un univers économique qui lui donne accès au papier-monnaie.

Le décor : cette région du Cameroun est, pour l'essentiel, recouverte par la forêt, encore très dense au sud et à l'est de la zone — vers le Gabon et la Centre Afrique — et assez fortement dégradée au nord-ouest et aux alentours de Yaoundé.

La durée de croissance végétative annuelle des plantes oscille entre 270 jours à l'extrême nord-est et 365 jours au sud-ouest, ce qui autorise de longues saisons agricoles et en majorité deux cycles de cultures.

Les populations qui y vivent — Bassa et Groupes Béti, tels Eton, Manguissa, Ewondo, Boulou... — sont devenues sédentaires récemment à l'époque d'une colonisation qui n'a pas plus d'un siècle. Jusqu'alors, après quelques années d'exploitation du milieu, elles déplaçaient leur village et allaient chasser et défricher un autre coin de forêt. Le rapport à la terre était un peu celui que nos civilisations ont actuellement avec la mer¹.

* Économiste IRAT-CIRAD, BP 5035, 34032 Montpellier cedex

1. N.D.A. Ce n'est qu'une image simplificatrice, pas un concept. La comparaison ne peut donc être que limitée.

À l'heure actuelle, chaque village exploite une zone de forêt, dont une partie est cultivée en cacaoyères et en cultures vivrières associées. 5 % de la surface géographique est couverte par des cultures.

Premier acte : PREMIÈRE NÉCESSITÉ, SE NOURRIR

Aujourd'hui, c'est par le mariage que l'homme s'affranchit de son « enfance-sociale ». La nouvelle cellule a alors droit à une portion de terre qui, domestiquée, assurera la subsistance de la famille. Fertilité, prolificité sont les deux valeurs qui déterminent la position sociale de la femme. C'est à elle qu'est dévolu le rôle d'assurer une nourriture abondante à toute la famille. C'est elle qui cultive les champs vivriers d'autoconsommation.

En ces zones forestières humides peu favorables aux graminées, les tubercules peuvent croître aisément. Manioc, banane plantain et macabo (*Xanthosoma sagittifolium*), parfois igname, constituent les bases alimentaires, agrémentées de l'arachide, du Ngon (cucurbitacée) et de différentes plantes condimentaires. Peu de produits facilement stockables dans cette liste et il faut pourtant se nourrir toute l'année. C'est ce critère qui va orienter le choix des systèmes de cultures mis en œuvre par les paysannes. Elles vont avant tout *gérer un système alimentaire*, le système cultural n'étant qu'une conséquence.

TABLEAU I
Calendrier des récoltes en zones forestières

Zone forestière (hormis Mbam)	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Arachide	XXX					XXX	XXXX					X X X X X
Maïs	XXXX						XXXXXX					XXXX
Macabo	X X X X X X X X X		---			---	X X X X X X X X X	---			---	XX
Plantain	--			X X X X X	X X X X X	---				X X	X X X X X X X X	
Manioc	X X X X X X X X	X X X X	---	---	X	X X X X X X X X	X X X X	X X X X	X X X X	--	X X X X X X X	
Mgôn (<i>Cucumeropsis</i> <i>manril</i>)	--									--	X X X X X X X	
RESUME												
Périodes de risques alimentaires			---	---	---							
Périodes d'abondance							---	---				---

XXX : périodes de pleines récoltes

Source : LEPLAIDEUR 1985

— : périodes de soudure ou d'abondance-alimentaires

--- : têtes et queues de périodes

La finesse culturale va consister à *étaler les récoltes* pour faire disparaître les périodes de risque alimentaire (mars à juin et octobre). Elles peuvent jouer sur les particularités climatiques de chaque année en choisissant des semis précoces ou tardifs. Conduisant leurs champs en cultures associées (dominante manioc, macabo, arachide, plantain et un peu de maïs) elles varieront, à

chaque cycle cultural, les densités de l'un ou de l'autre en fonction de leur estimation des quantités de tubercules restant dans leurs champs mis en place lors des deux cycles antérieurs. En prévision d'une consommation exceptionnellement élevée (fête de mariage...), elles mettent parfois en culture des parcelles dérobées aux abords des bas fonds.

TABLEAU II
Densité/ha des différentes cultures en association :
moyennes pour 450 fermes (enquêtes 75 à 78)

	en général	Létié	Nyong et K.	Méfou et Ny et S	Nord Dja Ny et Mfou	Dja et Lobo Mtea-Océan
Arachide	85 000	59 000	90 000	100 000	100 000	90 000
Maïs	2 500	1 500	4 500	2 000	2 500	2 500
Manioc	2 200	2 300	2 700	2 100	2 000	2 000
Macabo	3 000	2 000	6 000	1 750	500	1 000
Plantain	350	270	600	240	300	600
Igname	-	54	45	30	20	-

Usant d'un savoir issu de la cueillette sur une végétation spontanée où l'association de plantes est la règle, les femmes sèment donc plusieurs plantes à la fois dans leurs champs vivriers (4, 5, 6 plantes). Ceci leur permet d'avoir une succession de récoltes quasiment ininterrompue. Les tubercules — manioc et macabo — qui peuvent se récolter sur plusieurs mois, constituent leur « grenier » qui reste en terre. Elles peuvent y puiser au gré de leur besoin.

Partout, on rencontre de fortes réticences en parlant des cultures pures à haut rendement. Outre le fait qu'elles trouvent cela anti-naturel (la végétation environnante n'est-elle pas en association ?), elles craignent que ces pratiques n'impliquent une consommation d'espace plus grande et n'entraînent des surcroûts de travail au moment des plus faibles disponibilités : abattage, labour-semis et désherbage. De plus, l'enjeu final d'une augmentation de la production ne leur semble pas utile tant qu'elles arrivent à nourrir leur famille sans trop de mal.

Relatif équilibre entre besoins nutritionnels et production agricole ne signifie pas absence de problèmes et de recherche d'innovations. Elles inventorient trois facteurs qui limitent les résultats de leur effort :

— L'attaque des ravageurs, tels les singes et les hérissons, peut parfois diminuer de moitié la production d'un champ et remettre en question l'alimentation d'une famille. Ce n'est pas un phénomène isolé puisque 70 % des paysans enquêtés (450) y font référence.

— Tout de suite après vient le « kop », sorte de pustules densément réparties sur l'ensemble de la racine de manioc. Compte tenu des incessants va et vient des fourmis vers ces points, les paysans les assimilent à des œufs de fourmis. De fait, il s'agit de cochenilles souterraines élevées par des fourmis prédatrices. En leur présence (60 % des paysans le cite), la racine de manioc ne tubérise pas. Au stade 10 mois, elle n'a toujours que l'épaisseur du pouce.

— Enfin, se répand depuis 15 ans une mauvaise herbe appelée « la plante qui tue la forêt » ou « celle qui domine tout ». Cet eupatoire a deux noms scientifiques *Eupatorium* ou *Chromolaena odorata*. Véritable fléau, elle envahit les plantations et, en 6 mois, recouvre entièrement un champ de manioc ; en 12 mois elle étouffe les bananiers plantains. Dans ses zones d'actions, les paysans

estiment qu'elle a doublé les temps consacrés au désherbage, imposant une réduction des surfaces à planter et un accroissement des densités de plantation.

En 1983, sous les effets cumulés de la sécheresse, du kop et de la concurrence hydrique causée par la présence de l'Eupatoire, des champs entiers de manioc ont été quasiment anéantis, ce qui a laissé plusieurs régions dans une situation alimentaire précaire. Pourtant aucune innovation émanant de la recherche n'a encore fourni de réponse. En 1976, aucune de ces trois causes ne faisait l'objet d'un programme de recherche au Cameroun. L'avis convergeant de 400 paysans sur 450 interviews, reste « donnée d'opinion », alors que le rapide passage d'un seul expert renommé exprimant un diagnostic est admis comme un fait.

Deuxième acte : ASSURER SA SURVIE SOCIALE

L'étage de l'autonutrition franchie, la famille va rechercher la couverture des risques de deuxième priorité et des risques exceptionnels. Compléments alimentaires, santé, assurer ses vieux jours et assurer son rôle social et économique au sein du village vont constituer les quatre nouveaux axes de son action.

Si la couverture calorique avoisine les 100 % dans la presque totalité des deux provinces, il existe un déséquilibre nutritionnel permanent pour la part protidique. La couverture n'est que de 85 % dont seulement 24 % apporté par les protéines animales, inférieur au taux normal estimé à 50 % (GABAIX, 1966). Dans ce contexte, la chasse, la pêche et la collecte des insectes consommables, deviennent des activités économiques majeures. Mais la sédentarisation a progressivement appauvri les ressources giboyeuses. Quelques uns ont alors développé spontanément des élevages de cobayes, le petit élevage ruminant essentiellement caprin étant réservé aux fêtes. Ces mesures insuffisantes obligent progressivement chacun à aller chercher sur le marché des aliments complémentaires, tels le poisson et le serpent séché. Si en 1954, la part du budget monétarisé consacrée à l'alimentation était de 14 % (BINET, 1956), elle passait à 20 % en 1966 (GABAIX) et à 25 % en 1977 (LEPLAIDEUR 1985).

Le facteur de production majeur de création d'une production agricole est ici la force de travail spécifiquement familiale. Essentiellement manuel, l'outillage n'est que le prolongateur du muscle, de la vigueur physique. Quand cette dernière décroît, la survie de la cellule familiale est remise en cause. Il faut donc se prémunir contre les risques exceptionnels de la maladie et contre la vieillesse.

Dans ces régions humides, les maladies sont légions : paludismes, filaires, rhumatismes, épidémies de rougeoles et de coqueluche... La pharmacopée traditionnelle (ZIPCY, 1976), très active, est cependant vite dépassée. L'appel à la médecine moderne reste très onéreux et peu accessible pour un budget annuel médian d'environ 95 000 CFA (LEPLAIDEUR, 1985). Pourtant les chefs de ménage sont suffisamment conscients de ce risque pour l'inclure comme un des justificatifs de leur stratégie de recherche de l'argent.

Ensuite le paysan va essayer d'assurer ses vieux jours en envoyant ses enfants à l'école. S'appuyant sur les règles fixant les devoirs sociaux du fils envers son père, il espère ainsi une « rente-retraite » si certains réussissent. Ainsi, malgré le prix de « l'écolage » — la scolarité est en effet payante — plus de 80 % des enfants vont à l'école (BARBIER, COURADE, GUBRY).

Reste enfin au chef de ménage la nécessité de consolider son contrôle sur

ses moyens de production, essentiellement la terre, et s'assurer une position sociale honorable.

Si, historiquement, la responsabilité de la production agricole était laissée à l'entité restreinte du *Nda Bot* (père-mère(s)-enfants), l'accumulation était fortement contrôlée au niveau du *Nkukuma*, « aîné social vivant » du lignage *mvog*. Une part de ses biens servait à assurer son prestige — nombre de femmes, richesse de sa case... — une autre étant redistribuée au niveau de dépendants. Un chef « trop avare » voyait fuir ses dépendants et, ne pouvant plus se défendre contre les agressions extérieures, périclitait.

« *La richesse qui fait le chef n'est pas pour lui, mais pour le groupe... qui le tient au talon...* ».

« *La présence du grand-riche exprime donc la réussite totale du groupe qu'il incarne, et qui se reconnaît en lui, dans une économie de parade dont les spectateurs se satisfont par la participation...* » (LABURTHE-TOLRA, 1981).

« L'esprit de ces règles » a résisté au temps permettant des proverbes humoristiques mais révélateurs tels que :

« *La richesse est intéressante quand c'est un parent qui la possède* » (interview à Ékali en 1977).

L'homme qui accumule est donc orienté vers la *consommation ostentatoire de son surplus* (WEBER) qui a deux voies d'affirmation : les éléments extérieurs marquant son prestige, la case et le nombre de femmes, et sa prodigalité lors des fêtes. Ces deux axes marquent sa stratégie de recherche de l'argent.

De la même manière, les lames de fond de l'histoire influencent encore les formes d'accès à la terre.

Il y a encore un siècle, l'abondance de la terre était telle qu'on ne la transmettait pas à l'héritage. Sédentarisation et pression foncière l'ont transformé en un bien ayant un enjeu social. Toutefois, même dans les zones — non majoritaires — où la pression humaine est la plus élevée, sa vente n'est encore qu'un phénomène marginal (WEBER, 1977). Le droit d'usufruit est encore dominant : celui qui a mis en place la plante cultivée est détenteur du sol durant tout son cycle végétatif. Avant 1930, les cycles végétatifs les plus longs étaient ceux du manioc (18 mois à 2 ans) et du bananier plantain (jusqu'à 5 ans si on laisse plusieurs générations se succéder). À cette date, l'introduction de la cacaoculture a fondamentalement changé l'esprit de la règle de l'usufruit : de 5 ans, le droit d'occupation est passé à plus de 40 ans, durée moyenne de vie de l'arbre. Premier glissement d'un droit d'usufruit vers un droit de propriété : le bien devient transmissible à l'héritage. Le cacaoyer est devenu un remède aux inévitables petits conflits fonciers. Entre 1930 et 1960, les femmes avaient coutume de semer systématiquement des graines de cacaoyer au milieu des champs vivriers. Même si la germination était peu performante, il restait toujours quelques arbres pour lesquels on pouvait identifier un planteur donc un usufruitier.

Cette pratique est encore à l'ordre du jour. Le cacaoyer marque le foncier et tout paysan a donc intérêt à en posséder... même s'il ne se soucie pas toujours de les récolter.

Cacaoyer marqueur de terre, mais aussi cacaoyer épargne. Santé, alimentation complémentaire, impôt, écolage, habitat, fêtes, demandent de l'argent. Le cacaoyer l'apporte selon les besoins. On ne le conduit pas en permanence de manière intensive : dans une société de consommation ostentatoire du surplus point n'est besoin d'accumuler, le chef du *Nda bot* raisonne en revenu cible, et l'on peut, lors d'interviews, assister à des scènes du type de celle-ci :

Visite d'un planteur dans la région de Zoétéélé (sud de la Zone). Après avoir discuté, vous accompagnez le paysan pour un « tour de plaine » dans ses champs. Une belle cacaoyère s'étend

derrière la case. Sur 50 mètres, elle est très bien entretenue puis tout à coup tout se dégrade : fruits pourris sur l'arbre, pas de sarclages, etc... L'œil amusé devant votre surprise, le paysan s'arrête à la frontière des « deux parcelles » et vous dit :

« Tu vois, jusque là je suis bon planteur. C'est l'argent qu'il me faut chaque année pour mes besoins. De ce côté-ci, je ne récolte et n'entretiens que quand j'ai besoin d'argent en plus : payer des tôles pour le toit des cases, pour une fête... ».

Ou encore ce chercheur économiste méticuleux qui chaque année pointait les commercialisations de cacao de certains planteurs. Il s'étonne un jour de découvrir une chute vertigineuse du cacao commercialisé chez un de « ses » planteurs : de 1,5 tonnes à 150 kg... en un an. Il connaît pourtant ses plantations qui peuvent bien donner. Il s'y rend. À l'approche de la case, il remarque que les cabosses n'ont pas été récoltées et pourrissent sur l'arbre. Le planteur est-il tombé malade ? À l'arrivée, il le rencontre travaillant à placer les tôles sur le toit de sa case. Vin de palme, plaisanteries, sourire et la question tombe : pourquoi ? *« Avec l'argent du cacao de l'année passée, j'ai pu acheter mes tôles. Maintenant le travail urgent c'est la maison. Qu'irais-je faire avec l'argent du nouveau cacao ? »* L'expert intensificateur est dérouté ! »

Société utilisant l'argent, oui, mais société pouvant s'en passer tel que le montre la figure 1 sur la trésorerie (enquête budget dans 32 UPP, LEPLAIDEUR, 1977, analysé par BARRAL, 1982).

Cas Zone reculée - Limite Dja et Lobo et Nyong-et-Soo

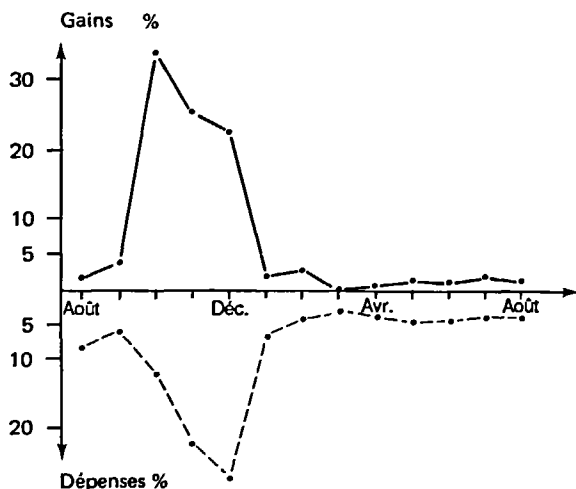


FIG. 1. — Entrées et sorties d'argent au cours de l'année (en % des entrées et des sorties annuelles) dans un village éloigné des circuits d'échanges, hormis le cacao

L'argent est consommé au moment des gains. Le village (13 cas étudiés) est donc en économie marchande d'octobre à janvier. Le reste de l'année, l'activité économique s'effectue sans l'intermédiaire de la monnaie. La monnaie a été assimilée comme nouveau moyen de fonctionnement partiel dans une organisation économique qui peut s'en passer.

Troisième acte : LES FACTEURS DU DÉSÉQUILIBRE : DE L'ARGENT LUXE À L'ARGENT BESOIN. TROP DE MONDE, LA CONCURRENCE S'ÉTABLIT. DU CONFORT RELATIF À LA SURVIE

Mais les hasards de l'histoire et de l'invasion d'un nouveau mode économique plus puissant exerce de telles pressions sur cette organisation sociale qu'elle ne peut gérer de manière socialement cohérente les transformations internes. Les mutations sont telles que l'Éthos économique premier, qui, en vue de conserver une hiérarchie sociale établie, imposait une consommation ostentatoire du surplus, va lui-même muter. L'accumulation individuelle, certes non encore encouragée, est cependant tolérée. Une région dans le Centre et le Sud du Cameroun est particulièrement révélatrice de ces évolutions : la Lékié.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les Eton ont dû quitter leur territoire situé au nord du grand fleuve Sanaga (environ 120 km au nord de Yaoundé) sous la pression des groupes Voutés armés par les musulmans (VON MORGEN 1893, SIRAN, 1980). Migrant parmi les derniers sur la rive gauche du fleuve, ils ne peuvent s'enfoncer vers le Sud déjà occupé par des groupes « cousins » Béti. Leur stratégie consiste à prendre la direction de l'ouest vers l'océan pourvoyeur de biens nouveaux. Ils comptent sur la force du nombre et concentrent leurs moyens humains sur un faible territoire.

La paix coloniale arrive à cet instant, désarme toutes les populations et fixe chacun sur ces territoires du moment, acceptant des zones de densité humaine faible (5 habitants/km²) à côté de régions peuplées de plus de 50 habitants/km². Hormis une « accalmie foncière » entre 1900 et 1930, due aux recrutements en masse d'Éton pour le portage et les travaux de construction des grands axes de communication, les Eton vont axer leur survie sur l'exploitation d'une territoire limité. Très vite, c'est dans cette région que vont apparaître des formes très complexes de « jurisprudence traditionnelle » à la suite d'arbitrages fonciers dont J. WEBER (1974) nous rapporte les multiples méandres. De biens non transmis à l'héritage, la terre devient un enjeu indispensable à la survie individuelle. On se réclame de l'antique « droit de hache », du droit d'usufruit, et même du droit romain « moderne » de location ou d'achat pour se défendre. On va jusqu'à tirer le coupe-coupe et couper l'oreille du « voleur », signe de sa déchéance sociale (mise en esclavage) (vu à Niga en 1977).

On est amené à revenir de plus en plus souvent sur le même terrain. On ne laisse le sol au repos qu'une année ou deux alors que les conditions écologiques exigeraient un arrêt de culture d'au moins 10 ans (MARTICOU 1973) pour maintenir les potentialités agricoles.

Dans ces conditions, non seulement on ne peut plus avoir recours au gibier pour son alimentation protéique, mais la carence calorique devient structurelle. MASSEYEF l'atteste dès 1958 : seuls 85 % des besoins sont couverts. GABAIX confirme cette analyse en 1966 en notant que la forme alimentaire s'est encore dégradée en 10 ans : la macabo a diminué au profit du manioc et la consommation de vin de palme a augmenté, couvrant en partie ce nouveau déficit.

La survie s'organise autour de la présence proche de la grande ville. Elle absorbe le surplus de travailleurs de la Lékié et constitue une demande de produits agricoles à relative haute valeur marchande : maraîchage, vin de palme... (FRANQUEVILLE A.). Outre ces rapports marchands, elle favorise des

échanges non monétaires de biens et services entre urbains et ruraux d'une même famille, créant une nouvelle aire d'assurance-survie entre les deux types de communautés : famille rurale comme recours pour l'urbain en crise ; famille urbaine comme recours pour le rural en crise.

Le papier monnaie devient le bien d'échange permanent nécessaire à la survie économique.

Cas Zone proche des villes. La Lékié

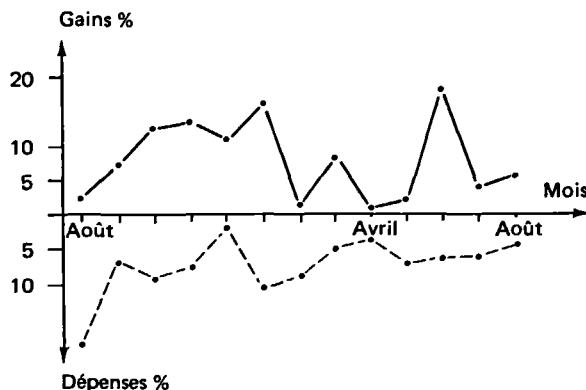


FIG. 2. — Entrées et sorties d'argent au cours de l'année dans un village proche des circuits d'échanges (exprimées en % des entrées et des sorties annuelles)

Dans ce village de la Lékié (Niga) situé à 90 km au nord de Yaoundé, les rentrées et les sorties d'argent sont quasiment permanentes.

Chacun intensifie sa production agricole : d'abord sa production vivrière en conquérant tout nouvel espace et sa petite cacaoyère qui, outre son apport régulier d'argent reste le seul espace à l'écart des conflits fonciers et l'écart de l'érosion du sol.

Quatrième acte : INNOVER OU DISPARAITRE

Dans sa dynamique de survie, le paysan a lancé lui-même la recherche d'innovations tous azimuts.

Deux des types d'associations vivrières communément pratiqués ont subi les contre-coups de la baisse de fertilité. L'*Afub essep* se faisait sur une terre forestière. Après défriche, on y plantait de la courge (Ngon) et du bananier plantain. L'*Afub bikoro* ou champ d'igname était, autrefois, très courant. Il est à présent trop risqué d'investir tant de travail dans un champ ne produisant qu'une seule récolte principale dont le rendement est incertain du fait de l'infertilité des sols. L'igname a pratiquement disparu.

Le troisième type de champ, connu de longue date, réussit à se maintenir. L'*Afub owondo* ou champ d'arachide peut en effet être pratiqué après débroussaillage de jachère de courte durée. On plante l'arachide associée au manioc, maïs, gombo, macabo, piments et légumes. On peut faire deux champs par an ; un en avril, appelé *Asil* et un deuxième en août *Akap*. L'*Asil* a une surface bien supérieure à l'*Akap* qui, parfois d'ailleurs, n'est même plus

préparé du fait de l'irrégularité des pluies de 2^e cycle et du manque d'espace disponible.

Mais, toute une série de « champs mineurs » (Jane GUYER) a pris la relève. Leur finalité est soit la vente déclarée (*Afub elobi*), soit le champ de contre-saison qui limite les risques de pénurie alimentaire.

L'*Afub metouda* ou champ de patate douce est apprécié quand on s'attend à une certaine pénurie de manioc provenant du champ Asil de l'année précédente. La récolte avancée du maïs et de la patate que porte ce champ, permet de faire la soudure jusqu'à ce que les premiers maniocs de l'Akap de l'an passé viennent à maturité (en septembre).

L'*Afub mbas* ou champ de maïs pur. S'il est destiné à la vente, il est planté par les hommes, en mars-avril, sinon il est mis en place en janvier sur des sols hydromorphes et récolté en avril-mai, période de soudure alimentaire.

L'*Afub elobi asam* est un champ pluvial exploité traditionnellement sur terrain humide pendant la saison sèche de décembre à mars. Il est destiné à la production de légumes verts majoritairement vendus.

De la même manière, le cacaoyer ne va plus être seulement apprécié comme marqueur de terre ou comme épargne sur pied. Il devient un CAPITAL qu'on ne laisse plus dormir. Son potentiel de production est utilisé à plein chaque année. L'arbre devient alors *moyen de production* sur lequel on recherche une productivité optimale. De 213 kg/ha de production moyenne annuelle, la productivité par hectare dans la Lékié est, en moyenne, de 420 kg avec les mêmes variétés, les mêmes types de sol. La différence vient de la qualité des entretiens et de la récolte systématique de l'ensemble des cabosses.

La figure 3 marque l'évolution des perceptions que le paysan a de la cacaoculture dans des situations différentes de pression monétaire et d'accès à la terre.

Dans cette atmosphère de lutte pour la survie, de multiples conflits sociaux, fonciers et l'absence d'un abondant surplus, les fêtes de consommation ostentatoire, qui assuraient une certaine cohésion sociale, disparaissent. Le paysan essaye de survivre de manière individuelle. Au delà de la couverture de ses besoins alimentaires, deux stratégies guident son comportement social et économique. En premier lieu, il cherche à maintenir ses droits sur le foncier et éventuellement accéder à de nouveaux terrains. La Lékié est le département où le bornage administratif des terres avec titre foncier est le plus courant. Nouvelle étape vers l'appropriation privée du sol, la terre dûment répertoriée peut être cédée contre argent. *Le bien « terre » s'introduit en économie de marché* et peut s'acquérir avec la monnaie. Il devient objet potentiel d'accumulation.

S'il reste encore un surplus, il est investi dans l'habitat qui marque, aux yeux de ses frères, la victoire sur la survie. On assiste ainsi à une nouvelle stratification sociale liée à une mutation progressive de l'Éthos économique.

Les lectures d'anthropologues et historiens qui ont analysé certains traits de ces évolutions (J. GUYER, F. QUINN, L. NGONGO, J. WEBER) complétées par des interviews menés pendant 3 ans dans les régions situées dans des conditions différentes d'utilisation de la monnaie et d'accès à la terre ont amené à s'inspirer de manière encore intuitive de cette réflexion d'Élysée RECLUS :

« La géographie n'est autre chose que l'histoire dans l'espace de même que l'histoire n'est autre chose que la géographie dans le temps ».

Avis certes discutable mais qui a l'avantage d'insister sur la dimension où l'espace et le temps se rejoignent et permettent de présenter des premières

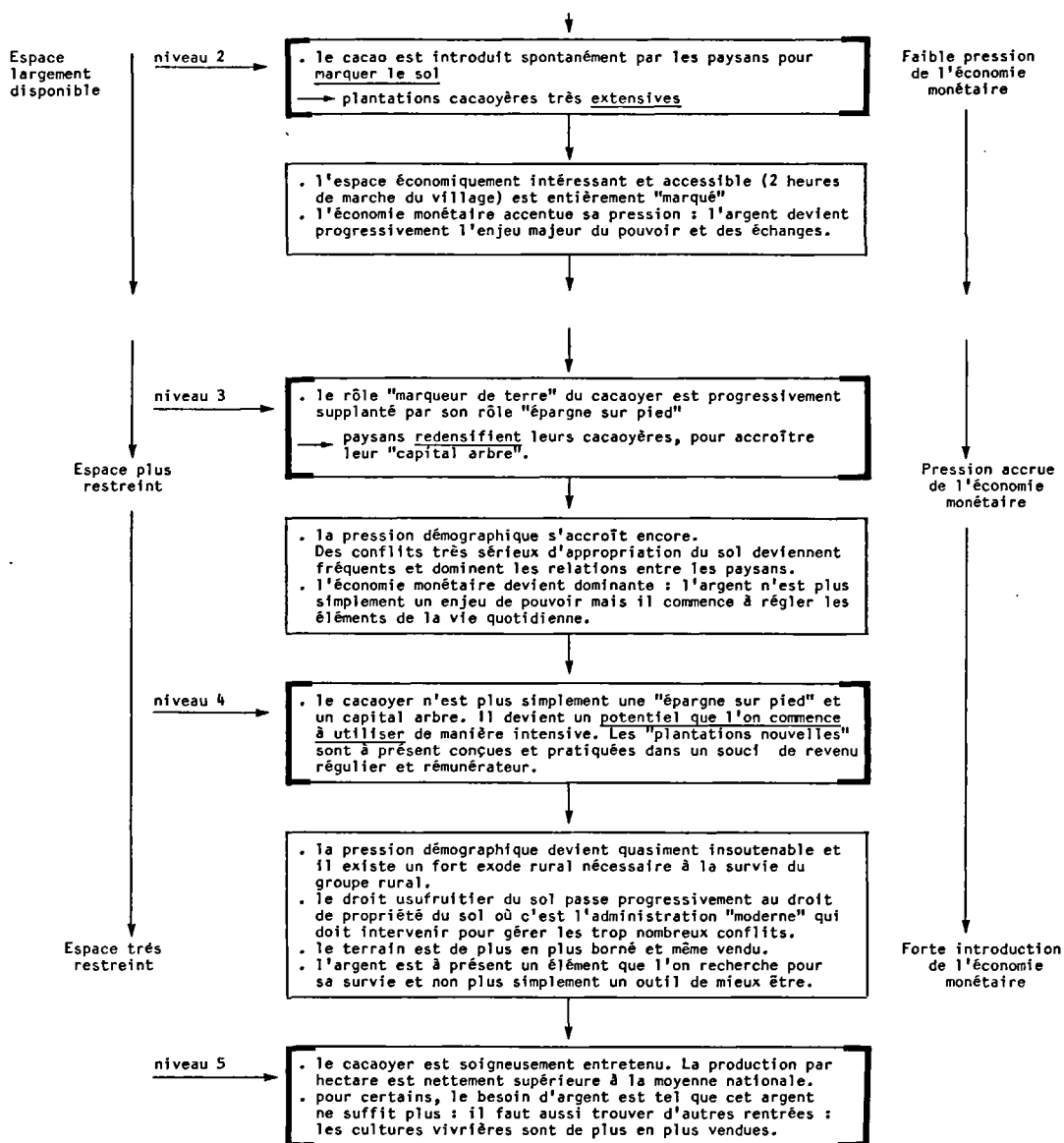


FIG. 3. — Statut de l'arbre cacaoyer et son mode d'exploitation. On remarque qu'il peut successivement être perçu comme simple marqueur de terre, comme capital de recours ou comme capital systématiquement exploité. Toutes ces formes peuvent subsister dans un même village, mais la position dans l'environnement socio-économique (espaces disponibles ou non et densité des circuits d'échanges) détermine le stade spécifique dominant

conclusions sur la transformation de l'Éthos économique et le renforcement de la stratification sociale rendu possible par l'acceptation sociale de l'accumulation individuelle. La figure 4 rend compte de ces premiers résultats analysés à travers l'évolution du statut du sol.

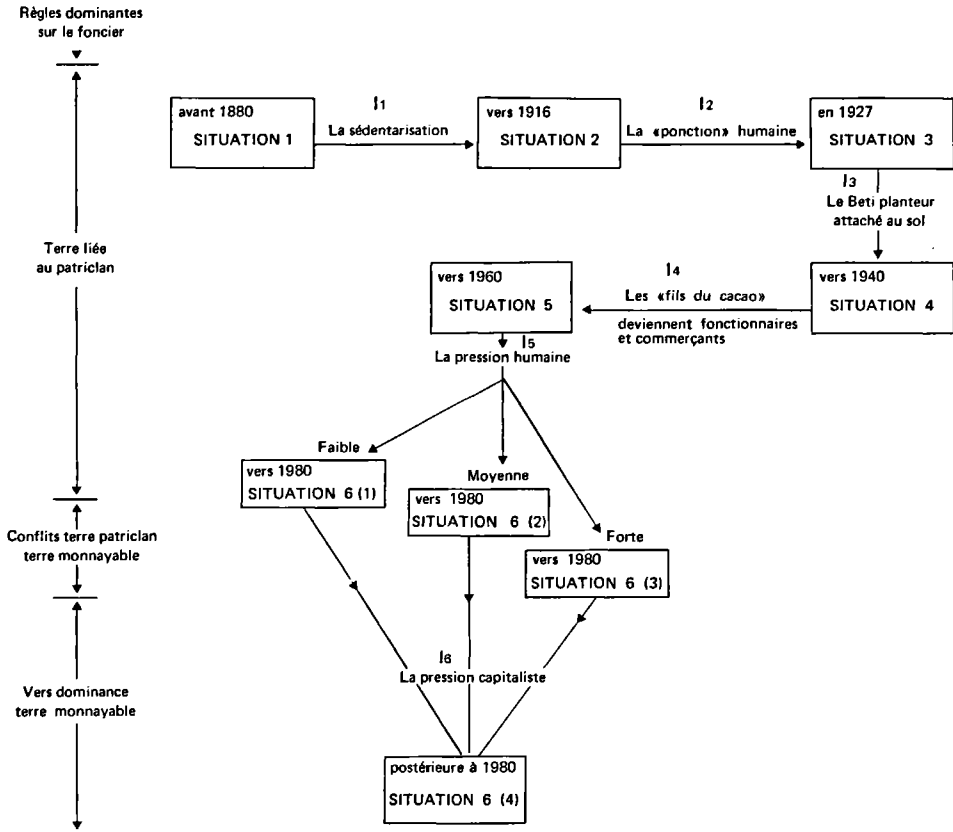


FIG. 4. — Évolution sur longue période du statut économique en zone Sud Camerounaise. Ce schéma résume les influences et leurs conséquences sur l'évolution des conditions économiques des Betsi. 9 situations chronologiquement hiérarchisées sont définies par une série de caractéristiques : activités de la femme, de l'homme, statut du sol, type de conflits et leur régulation. Chaque flèche qui relie une situation à une autre porte un titre qui indique les influences dominantes qui ont favorisé la transformation. Le texte qui accompagne ce croquis définit les situations et les grands traits d'influence. On note que la dynamique cacaoyère débute réellement en 1927

SITUATION 1 : avant 1880

Le groupe est itinérant, essayant « en saute mouton » dans l'espace, de générations en générations. Parfois, un même groupe change de site deux à trois fois par génération. La femme, *nourricière*, cultive les vivres d'autoconsommation. Elle associe les « esclaves » et dépendants à ses tâches. L'homme noble pratique chasse et guerre.

Le sol est moins terre que territoire, zone d'influence, fondé sur l'aire de chasse et de « razzia ». Les conflits de territoire sont surtout entre groupes. Il se régulent par la guerre et des mariages qui fixent les nouvelles alliances politiques. Quand la zone devient incertaine (manque de gibier, de vivres ou razzia trop fréquentes des voisins) on change de territoire ou on accepte la dépendance.

Influence 1 : la sédentarisation (1880-1916)

La colonisation allemande, fondée en premier lieu sur l'exploitation de l'ivoire et de la liane à caoutchouc, sécurise ses voies d'échange vers la côte : les populations sont désarmées et regroupées, dans un but de contrôle, le long des axes de commerce. Le portage (seul moyen de transport entre le centre et la côte située à 300 km) nécessite des hommes enrôlés dans les travaux.

SITUATION 2 vers 1916

Les armes disparues, les groupes ne peuvent plus conquérir de territoires. Ils se sédentarisent. L'homme est mi-chasseur collecteur (ivoire-caoutchouc) mi-porteur. Les conflits de « territoire », encore considérés comme zones de chasse à l'éléphant sont à présent réglés par l'administration. C'est à cette période que le lien patricien-sol se renforce.

Influence 2 : la ponction humaine (1916-1928)

Les débuts de la colonisation française se caractérisent par une diminution des chasses à l'éléphant, mais un renforcement des enrôlements pour le portage et les grands travaux (construction du chemin de fer et plantations de l'Ouest Cameroun). Compte tenu du trafic de la côte vers le centre, on estime que plus des deux tiers de la population masculine était sur les routes et les chantiers. Ces mesures n'ont pu se réaliser qu'en s'alliant un système hiérarchisé de chefs autochtones nommés et révoqués par l'administration coloniale.

SITUATION 3 vers 1927

La cohésion sociale du groupe s'est étiolée devant la nomination jugée arbitraire des « chefs » perçus comme exécutants du pouvoir colonial (recrutement pour les corvées, les « travaux volontaires »...). L'individualisme s'accroît. La hiérarchie sociale entre « Hommes vrais », dépendants et esclaves s'estompe d'autant plus que les rites d'initiation sont abolis. La femme est agricultrice (cultures vivrières), l'homme le plus souvent porteur ou aux « corvées ». Le sol passe progressivement de « territoire » à terre d'agriculture.

Influence 3 : Du Bêti porteur au Bêti planteur (1927-1945)

En 1927, Yaoundé est relié à la côte par le chemin de fer. Grand tournant dans les échanges, les portages vont progressivement être réservés à des parcours plus restreints. De même la grande vague des travaux forcés est terminée. Les travailleurs et porteurs retournent à la terre. La taxation est renforcée et un encouragement est donné à la culture du cacao.

SITUATION 4 vers 1940

Le retour en masse des hommes au village va permettre à certains chefs supérieurs de les « enrôler » sur des « plantations cacaoyères de village ». Mais, n'en voyant que rarement les fruits monétaires, chacun se retranche vers sa plantation, qui a alors l'avantage de permettre le paiement de la taxe, d'avoir accès à un surplus d'argent souvent investi dans la scolarisation des enfants, et de marquer le sol de l'usufruitier pendant 40 ans au moins.

Les héritages de terre sous forme de cacaoyères se développent de plus en plus. Le sol est alors clairement perçu comme zone de culture et les conflits sont principalement gérés sur la base du premier usufruitier.

Influence 4 : Les fils du cacao deviennent fonctionnaires et commerçants (1945-1965)

L'argent du cacao favorise la scolarisation et l'émancipation de nouvelles élites non dépendantes des systèmes administratifs des chefferies. Les villes principales prennent un nouvel essor démographique.

SITUATION 5 vers 1960

Le groupe est sédentaire. Les chefs supérieurs ont disparus au profit de chefs proposés par la population et approuvés par l'administration centrale.

Les échanges villes-campagnes s'accroissent notamment par le réseau des « évolués-scolarisés ». La femme est agricultrice, l'homme cacao-culteur ou part temporairement vers la ville. Le statut du sol évolue vers la notion de *terres cultivées* + *jachère*. Les régulations des conflits fonciers s'appuient sur des règles différentes selon la pression humaine sur le terroir des villages.

Influence 5 : La pression humaine différencielle

SITUATION 6 (1) vers 1980

Quand elle est faible, ce qui est le cas des villages éloignés des centres d'influence de l'économie marchande, la structure politique du village s'appuie encore sur les anciens lignages nobles. La femme est agricultrice surtout pour l'autoconsommation. L'homme est mi-planteur, mi-chasseur. Le sol est encore perçu à la fois comme terre de culture et terre de chasse. Il n'y a pas ou peu de conflits individuels encore tranchés localement sur les bases du droit de hache et du droit d'usage. On accepte encore faiblement les allogènes qui peuvent recevoir une parcelle destinée uniquement aux cultures vivrières.

SITUATION 6 (2) 1980

La pression démographique est soutenue mais tolérable (environ 40 hab/km²). La femme fait des cultures vivrières dont elle vend le surplus. L'homme est principalement cacaoculteur. Le sol a statut de terrains agricoles et de réserve forestière. Les conflits sont fréquents mais encore majoritairement contrôlés par le droit coutumier (l'usufruitier est alors dominant). Il n'y a pas de ventes de sol et seuls quelques uns assurent l'avenir en demandant un titre foncier (cas Nyong et Soo et Méfou).

SITUATION 6 (3) 1980

La pression démographique est forte (près de 100 hab/km²). La femme est agricultrice mais elle pratique systématiquement la vente de certaines denrées. Parfois même elle est collectrice-vendeuse. L'homme continue la cacaoculture à laquelle il adjoint les vivres de vente (bananier et maraîchage). Le sol est presque entièrement zone agricole avec pas ou très peu de réserves foncières ou de jachères. Les conflits fonciers sont très nombreux et leur régulation passe de plus en plus fréquemment devant les tribunaux modernes où le droit romain prédomine (titre foncier permettant l'achat et la vente). Cas de la Léké.

Influence 6 (de 1965 à nos jours)

À partir de 1960 et surtout vers 1975-1980, on note un tournant dans la hiérarchie des facteurs qui influencent le risque survie des paysans. D'une pression foncière résultant d'une « sur-densité » humaine, on assiste à une nouvelle forme de pression créée par l'installation d'un mode de production à base d'achat de terre et de capital. Les initiateurs sont les fonctionnaires et les commerçants attirés par les profits substantiels du cacao et des vivres que l'on peut vendre en ville ou exporter vers le Gabon.

SITUATION 6 (4) (postérieure à 1980)

L'homme, urbain absentéiste, investit dans l'agriculture par l'achat de terre et embauche d'une escouade de travailleurs. Pour éviter tout conflit avec sa famille, il fait ces investissements *hors de sa zone d'origine*, dans une zone peu peuplée (cas du Mbam).

Objectif : produire pour un marché, recherche d'un profit.

Cette « nouvelle cacaoculture » récemment apparue se développe surtout dans le Mbam, soutenue par les grands fonctionnaires et commerçants. Un mouvement de même type mais qui s'appuie plus sur les petits producteurs marchands de Bamenda (Ouest Cameroun) concerne à l'heure actuelle les régions du littoral et du sud-ouest.

Cinquième acte : VERS LA COMPRÉHENSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DU RISQUE ÉCONOMIQUE À TRAVERS UNE RELANCE DE L'ANALYSE EN TERMES DE REPRODUCTION SOCIALE

Bien sûr, nous sommes en pleine pièce de théâtre : caricature d'une réalité autrement complexe où l'homme qui vit le risque est certes « quotidien-survie » mais aussi autre chose. L'homme n'est pas seul mais immergé dans un tissu social qui fixe les règles de répartition des biens en fonction d'une hiérarchie sociale. Dans ce contexte, chacun est doté *d'atouts différentiels* telles les quantités et qualités des sols, tels les statuts sociaux qui autorisent plus ou moins l'accumulation et le contrôle des circulations de biens.

L'enjeu scientifique revient alors à sélectionner ceux de ces critères qui, à un moment donné, sont déterminants pour expliquer l'évolution technique et sociale en cours. Certes inspirons nous des géographes qui analysent les relations de l'homme avec son espace mais sachons également dépasser leur cadre d'analyse qui privilégie parfois trop les rapports sociaux autour du foncier et limite l'aire d'analyse à un terroir implicitement fixé. La finalité d'un corps social est moins de sculpter un paysage que de domestiquer une série d'imprévus pour, quitte à changer quelque peu ses règles sociales, assurer au moins une reproduction simple. Quand les circonstances sont défavorables, il y a risque de paupérisation, de marginalisation progressive puis de disparition ; quand elles sont contrôlées, il peut y avoir un surplus qui, s'il n'est pas

consommé de manière ostentatoire, mais *accumulé*, peut constituer *un antidote à un nouvel imprévu*, un antidote au risque.

Une problématique socio-économique sur le risque suppose donc qu'il y ait une fine analyse sur *longue période* de la trilogie PRODUCTION-CONSOMMATION-ACCUMULATION au niveau des différents acteurs sociaux impliqués dans les processus d'évolution. Reste alors à déterminer les objets sur lesquels se réalise ou ne se réalise pas l'accumulation : terres quantité *mais aussi qualité* ; arbres, animaux ; réseaux d'échanges villes-campagnes, qui concrétisent les investissements complémentaires à l'agriculture...

Tout le problème est peut être là : discourir sur le risque ou essayer de *privilégier l'observation de la dualité risque-survie et accumulation telle qu'elle est perçue par les acteurs qui la vivent en un lieu et en un temps donnés*.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBIER (J. C.), COURADE (G.), GUBRY (P.), 1981-1982. — L'exode rural au Cameroun, in *cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum.* n° 1 : 107-147, Paris.
- BARRAL (H.), 1982. — Les paysans des zones forestières équatoriales. Les Betis du centre-sud du Cameroun. Mém. de maîtrise en géographie rurale, Université de Montpellier, 108 p *multigr.* + annexes.
- BINET (J.), 1956. — Budgets familiaux des planteurs de cacao au Cameroun. *L'homme d'Outre Mer* n°3, ORSTOM, 154 p.
- FRANQUEVILLE (A.), 1972. — Les relations ville-campagne sur la route au Nord de Yaoundé, in *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, Vol IX, n° 3 : 337-387, Paris.
- GABAIX (J.), 1966. — Le niveau de vie des populations de la zone cacaoyère du Centre Cameroun. Enquête 1964-1965. Paris, Sedes et Yaoundé, Ministère du plan, pages 200.
- GUYER (J.), 1977-1978. — (1) Le système de production agricole féminin — Département de la Lékié. Rapport mult. ENSA Yaoundé — 87 p. + annexes ; (2) The food economic and French colonial rule in Central Cameroun, in *Journal of African History* XIX-4.
- LABURTHE-TOLRA (P.), 1981. — Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Bété du Cameroun. Paris. Publication de la Sorbonne, 490 p. ISBN 2-85-944-035-6
- LEPLAIDEUR (A.), 1985. — Les systèmes agricoles en zone forestière. Les paysans du Centre et du Sud Cameroun. Montpellier. Publication CIRAD-MESRU et IRAT. 615 p. ISBN 2-901987-13-3
- MARTICOU (H.), 1973. — Les freins à la pénétration du progrès technique dans l'agriculture camerounaise. In *Rev. Agronom. Trop.* Paris 28(5), 1973 : 519-536.
- MASSEYEF (R.), CAMBRON (A.), BERGERET (B.), 1958. — Le groupement d'Évodoula. Étude de l'alimentation. Paris, ORSTOM, 61 p.
- NGONGO (L.), 1982. — Histoire des forces religieuses au Cameroun, de la première guerre mondiale à l'indépendance. Paris, Éditions Karthala, 300 p. ISBN 2-86537-054-2
- QUINN (F.), 1970. — Change in Bété Society 1887-1960, Ph. D Los Angeles. University of California. 211 p.
- SIRAN (J. L.), 1980. — Émergence et dissolution des principautés guerrières voutées (Cameroun Central). *Journal des Africanistes*, 50, 1-1980 : 25 à 57. Paris.
- VON MORGEN (C.), 1893. — À travers le Cameroun du Sud au Nord. Yaoundé 1972 pour les Archives d'histoire et de sociologie de l'université. 215 p. + une annexe de commentaire par P. Laburthe-Tolra de 160 p.
- WEBER (J.), 1974-1977. — Structures agraires et évolution des milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun, Yaoundé. ORSTOM, *ronéo* 50 p.
- WEBER (J.), 1977. — Reproduction des milieux ruraux, première phase : types de surproduit et formes d'accumulation. La province cacaoyère du Centre Sud Cameroun. In « essai sur le reproduction des formations sociales dominées. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM*, n° 64 : 69-85, Paris.
- ZIPCY (E.) and Al., 1976. — Ethnopharmacologie camerounaise, in *J. Agric. Trop. Bot. appli.* T XXIII, n° 1-2-3, Janvier-Mars 76, Paris.